

HBA - Union Athlétique de Châteaubourg - www.uachateaubourg.fr
MARCHE NORDIQUE ou MARCHE NORDIQUE/FOOTING ADHESION
SAISON 2019-2020

Contact : Marité LEGAULT 06.07.84.39.60 Secrétaire UAC marite.legault@uachateaubourg.fr

Du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020

Pour un renouvellement N° de licence FFA.....

NOM..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Tél..... E-Mail.....
Sexe : M F Date de naissance.....
Fait à..... Le.....
Signature

Droit à l'image : Sans refus écrit de l'adhérent, le club pourra utiliser des photos réalisées au sein de l'activité sportive pour promouvoir ses activités à travers les différents moyens de communication utilisés

TARIF 2019 - 2020

Licence Athlé Running FFA : 79 €

Pour une licence **Athlé Compétition**, contactez le responsable de la section par mail
marchenordique@uachateaubourg.fr

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'UAC

Une majoration de 5€ sera appliquée pour tout dossier non remis complet à partir du 15/10/2019

Achat possible des bâtons par l'intermédiaire du club, indiquer votre taille pour estimer celle des bâtons. Taille = x 0,7 = hauteur des bâtons.

CERTIFICAT MEDICAL

Première licence : fournir un certificat médical de moins de six mois, comportant la mention de **non contre-indication à la pratique de la marche nordique y compris en compétition**. Conservez une copie du certificat.

Renouvellement de licence : renseignez votre **Questionnaire de santé reçu par mail de la FFA** courant juin ou fournir un certificat médical comme pour une première licence. Préciser votre choix en rayant les mentions inutiles.

ATTENTION : Les personnes ne présentant pas de certificat médical, en dehors des séances de découverte, ne pourront pas participer aux séances mises en place par l'UAC.

Inscription à retourner à l'UAC

Dossier complet (bulletin d'adhésion dûment rempli, certificat médical et règlement) à remettre aux encadrant ou à déposer dans la boîte aux lettres du local, en indiquant votre nom et la section Marche Nordique sur l'enveloppe. Votre appartenance à l'UAC sera prise en compte après remise du dossier.

Deux séances de découverte sont proposées aux nouveaux adhérents avant l'adhésion définitive avec prêt de bâtons. Attention, ces séances ne sont pas couvertes par l'assurance liée à la licence.

Séances tous niveaux au départ du stade St Melaine.
le lundi de 18h45 à 20h30 environ, le jeudi de 14h00 à 16h30 environ
le dimanche à 9h30 (séance du dimanche pas nécessairement encadrée)
Séance réservée au **Niveau Sportif** et préparation spécifique aux marches chronométrées
le jeudi de 18h55 à 20h00 au Complexe du Prieuré